



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI  
À S.E. M. STANISLAS LEFEBVRE DE LABOULAYE,  
NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÈS LE SAINT-SIÈGE**

*Lundi 26 janvier 2009*

*Monsieur l'Ambassadeur,*

Je suis heureux d'accueillir Votre Excellence en cette circonstance solennelle de la présentation des Lettres qui L'accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française près le Saint-Siège. En premier lieu, je vous saurai gré de bien vouloir exprimer mes salutations à Son Excellence Monsieur Nicolas Sarkozy, Président la République française, et lui transmettre les vœux cordiaux que je forme pour sa personne, pour son action au service de votre pays ainsi que pour l'ensemble du peuple français.

Ma joie est encore vive d'avoir pu, l'année dernière, me rendre à [Paris et à Lourdes](#) pour célébrer le 150<sup>ème</sup> anniversaire des apparitions de la Vierge Marie à Bernadette Soubirous. Je désire renouveler mes remerciements à Monsieur le Président de la République pour son invitation ainsi qu'aux autorités politiques, civiles et militaires qui ont permis la pleine réussite de ce déplacement. Ma gratitude va aussi aux Pasteurs et aux fidèles catholiques qui ont rendu possible ces grands rassemblements, témoignant de la capacité de la foi à tenir paisiblement ouvert l'espace d'intériorité qui existe en l'homme et à réunir fraternellement et joyusement de grandes foules composées d'hommes et de femmes si divers.

Ces moments ont montré, si besoin était, que la Communauté catholique est au nombre des forces vives de votre pays. Les fidèles ont bien entendu et accueilli avec intérêt et satisfaction les propos de votre Président soulignant que l'apport des grandes familles spirituelles constituait pour la vie de la Nation une « grande richesse » dont il serait « folie » de se passer. L'Église est disposée à répondre à cette invitation et disponible pour œuvrer en vue du bien commun.

L'année qui vient verra se dérouler en France un grand débat relatif à la bioéthique. Je me réjouis déjà que la mission parlementaire sur les questions relatives à la fin de vie ait rendu des conclusions sages et pleines d'humanité en proposant de renforcer les efforts pour permettre de mieux accompagner les malades. Je souhaite que cette même sagesse qui reconnaît le caractère intangible de toute vie humaine puisse être à l'œuvre lors de la révision des lois de la bioéthique. Les pasteurs de l'Église de France ont abondamment travaillé et sont disposés à offrir une contribution de qualité au débat public qui va s'engager. Tout récemment, le Magistère de l'Église a voulu, pour sa part, à travers le document *Dignitas Personae* publié par la Congrégation pour la Doctrine de la foi, souligner combien les puissantes avancées scientifiques doivent toujours être guidées par le souci de servir le bien et la dignité inaliénable de l'homme.

Comme partout dans le monde, le gouvernement de votre pays doit aujourd'hui faire face à la crise économique : je souhaite que les mesures qui sont envisagées aient particulièrement à cœur de favoriser la cohésion sociale, de protéger les populations les plus fragiles et surtout de redonner au plus grand nombre la capacité et l'opportunité de devenir des acteurs d'une économie véritablement créatrice de services et de vraies richesses. Ces difficultés sont une pénible source d'inquiétudes et de souffrances pour beaucoup, mais elles sont également une opportunité pour assainir les mécanismes financiers, pour faire progresser le fonctionnement de l'économie vers un souci plus grand de l'homme et pour réduire les formes anciennes et nouvelles de pauvreté (cf. *Discours à l'Élysée, 12 septembre 2008*).

Le désir de l'Église est de rendre témoignage au Christ en se mettant au service de tout homme. Je me réjouis, pour cette raison, de l'accord que vous avez-vous-même à l'instant mentionné et qui vient d'être signé entre la France et le Saint-Siège sur la reconnaissance des diplômes délivrés par les Universités pontificales et les Instituts catholiques. Cet accord, qui s'inscrit dans le cadre du processus de Bologne, profitera à de nombreux étudiants français et étrangers. Il met en valeur la contribution forte, en particulier dans le domaine de l'éducation, de l'Église qui manifeste un souci pour la formation de la jeunesse afin que celle-ci acquière les compétences techniques appropriées pour exercer dans l'avenir ses capacités, et reçoive aussi une formation qui éveille à la vigilance pour affronter la dimension éthique de toute responsabilité.

Il y a peu, les autorités françaises ont une nouvelle fois manifesté leur forte volonté de se doter de mécanismes de discussion et de représentation des cultes. À cet égard, lors de mon voyage en France, j'ai pu me féliciter de la place prise par l'instance officielle de dialogue entre le gouvernement français et l'Église catholique. Je connais, par ailleurs, le souci permanent des Évêques de France de réunir les conditions d'un dialogue paisible et permanent avec toutes les communautés religieuses et toutes les familles de pensée. Je les remercie de veiller ainsi à assurer les bases d'un dialogue interculturel et interreligieux où les différentes communautés religieuses aient l'opportunité de montrer qu'elles sont facteurs de paix. En effet, comme j'ai voulu le souligner à la tribune de l'ONU, en reconnaissant la valeur transcendante de tout être humain, loin de dresser les hommes les uns contre les autres, elles favorisent la conversion du cœur « qui

conduit alors à un engagement contre la violence, le terrorisme ou la guerre, et à la promotion de la justice et de la paix » (18 avril 2008).

À cet égard, vous avez évoqué, Monsieur l'Ambassadeur, les nombreuses crises qui marquent aujourd'hui la scène internationale. Il est bien connu – et j'ai eu l'occasion de le rappeler dans mon récent [discours au Corps diplomatique](#) – que le Saint-Siège suit avec une préoccupation constante les situations de conflits et les cas de violation des droits humains, mais il ne doute pas que la communauté internationale, dans laquelle la France joue un grand rôle, puisse apporter une contribution toujours plus juste et efficace en faveur de la paix et de la concorde entre les nations et pour le développement de chaque pays.

Je voudrais saisir l'occasion de notre rencontre pour saluer chaleureusement, par votre intermédiaire, les communautés de fidèles catholiques qui vivent en France. Je sais que leur joie sera grande, cette année, de voir canoniser la Bienheureuse Jeanne Jugan, fondatrice de la Congrégation des Petites Sœurs des pauvres. Beaucoup de français sont en effet redevables du témoignage humble et solide de charité livré par les religieuses qui ont suivi ses pas pour servir en particulier les personnes pauvres et âgées. Cet événement manifesterà, une nouvelle fois, combien la foi vive est prodigue d'œuvres bonnes et combien la sainteté est un baume bienfaisant sur les plaies de l'humanité.

Au moment où vous inaugurez votre noble mission de représentation auprès du Saint-Siège, je désire honorer la mémoire de votre prédécesseur, son Excellence M. Bernard Kessedjian, en saluant les qualités humaines qu'il a déployées dans sa mission au service des relations entre la France et le Saint-Siège. Avec reconnaissance, je le confie, ainsi que ses proches, à la tendresse du Seigneur.

Monsieur l'Ambassadeur, je vous adresse mes vœux les meilleurs pour l'heureux accomplissement de votre propre mission. Soyez certain que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs l'accueil et la compréhension dont vous pourrez avoir besoin. Sur Votre Excellence, sur sa famille et sur ses collaborateurs, ainsi que sur tout le peuple français et ses dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction divines.